



Le directeur académique des services de
l'éducation nationale

à

Monsieur le maire
3 rue de l'Église
67730 LA VANCELLE

Division des moyens du premier degré,
de l'aide au pilotage et des indicateurs

Mél : ce.moyens67@ac-strasbourg.fr

65 avenue de la Forêt-Noire
67083 Strasbourg Cedex

Réf. : 2026-C11

Strasbourg, le 13 avril 2026

Objet : Courrier d'alerte - Préparation de la rentrée 2026 dans l'école élémentaire de La Vancelle

Monsieur le maire,

Dans le cadre de la préparation de rentrée 2026, j'ai procédé, en concertation avec les inspecteurs de l'éducation nationale, à un examen attentif de la situation des écoles maternelles et élémentaires du département.

Les mesures de carte scolaire envisagées, fondées sur l'évolution des effectifs, ont fait l'objet d'un projet départemental d'implantation des moyens budgétaires pour la rentrée 2026. Ce projet a été soumis au comité social administratif spécial départemental (CSASD).

A l'issue de ces consultations, j'ai décidé de maintenir, pour la rentrée 2026, la structure actuelle de votre école.

Toutefois, je souhaite attirer votre attention sur la fragilité de la situation. Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2026 font état de 18 élèves répartis sur une classe. La confirmation de ces prévisions à la rentrée conduirait à un effectif faible. Dans un contexte de poursuite de la baisse démographique à l'horizon de la rentrée 2027, la pérennité de l'organisation actuelle de l'école pourrait alors être remise en question.

Aussi, je vous invite dès à présent à engager une réflexion sur les solutions permettant de consolider le service public d'éducation dans votre commune. Cela peut passer par une réflexion sur la création d'un regroupement pédagogique intercommunal avec des communes voisines pour garantir un environnement pédagogique stable et de qualité.

Madame l'inspectrice de l'éducation nationale chargée de la circonscription de Sélestat est votre interlocutrice pour vous accompagner dans l'étude des différentes options possibles.

Soyez assuré que la situation des écoles concernées par une évolution de leur structure fait l'objet d'un suivi attentif de mes services.

Je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'expression de ma considération.

Nicolas Feld-Grooten

Copie à : Madame l'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Sélestat.

